



Buhez An Dre

Bulletin communal n° 353 - Février 2022

Carnaval 2022 !



Le Carnaval de Landerneau auquel la commune participe aura lieu le Dimanche 3 Avril prochain !!!

Les répétitions vont bientôt reprendre !

Si vous souhaitez participer avec nous, vous êtes les bienvenus !! Nous étions presque prêts avant l'annulation pour cause de covid...

Le char a donc juste besoin d'être rafraîchi (séance de travail samedi 12 Février à 9h à confirmer) et tout le monde peut intégrer la chorégraphie (reprise imminente) !

N'hésitez pas à vous faire connaître, convivialité et bonne humeur sont garanties !

Contact alain.peleau@neuf.fr

Mairie – 1, venelle des Enclos – 29800 TREMAOUEZAN

Tel : 02.98.20.87.12

Courriel : mairie-tremaouezan@wanadoo.fr

Bien avant l'épidémie de Covid...

Histoire de Trémaouézan



Tranche d'histoire : Le Choléra à Trémaouézan

Longtemps, nos régions et nos villages ont subi de graves épidémies. Certaines furent terribles et ont profondément marqué les mémoires, d'autres si elles furent moins lourdes n'en firent pas moins de gros ravages. C'est le cas de l'épidémie de choléra qui ravagea la Bretagne entre 1885 et 1886. Trémaouézan n'y échappa pas.

Voici le compte-rendu de l'épidémie lors de cette année. Le choléra n'a atteint, à Trémaouézan, que 3 personnes, sur lesquelles une seule est morte. Il a été importé par une habitante âgée de vingt-huit ans, journalière à la filature de Landerneau en janvier 1886. Elle traversait le village de Kersalomon en Trémaouézan, pour aller voir ses parents à Plounéventer, lorsqu'elle a éprouvé les premiers symptômes du mal. Elle a guéri.

Dans la maison, où elle avait reçu l'hospitalité et avait été soignée mourait, le 5 janvier, un enfant de cinq ans, atteint du choléra. Quelques jours après, la mère de cet enfant était atteinte également. Celle-ci a guéri. L'épidémie s'est bornée à ces trois cas pour la commune de Trémaouézan ; mais on verra, dans la notice de la commune de Plounéventer, que cette habitante a encore transmis le choléra à d'autres personnes.

A Trémaouézan, la nature de l'eau est, en général, excellente au goût, très limpide et abondante ; elle provient, en grande partie, des sources. Les puits sont généralement établis à proximité des habitations et sont tous en contrebas de celles-ci. Malgré ces conditions, les eaux sont rarement souillées, à cause sans doute, de la nature du sol éminemment favorable à la clarification de celles pouvant y pénétrer par infiltration, il n'est point fait usage de tuyaux pour amener les eaux, les sources étant assez nombreuses. L'eau n'a jamais manqué dans la commune.

Les vidanges des maisons, en y comprenant les matières fécales, se font ordinairement sur les tas de fumier, et ces derniers sont transportés deux fois l'an, en moyenne, dans les champs pour y être employés comme engrais. Avant leur emploi, elles ne peuvent contaminer les eaux, étant absorbées par les fumiers mis en tas, le plus loin possible des puits et des sources.

Le lavage du linge se fait avec le savon ordinaire dans des lavoirs établis en contrebas des sources ; les eaux ayant servi à ce lavage s'écoulent par des rigoles ou saignées et sont employées à l'arrosage des prairies.

Le nettoyage de la place du bourg et des chemins y aboutissant se fait par le cantonnier. Il n'y a pas de maison comprenant de cour où les résidus de la vie soient accumulés.

En résumé, le bourg de Trémaouézan, ainsi que les petits villages dépendant de cette commune se trouvent dans une situation relativement bonne au point de vue de l'hygiène, si on la compare aux autres localités.

Il faut cependant remarquer, malgré les conclusions de ce rapport, que la commune de Trémaouézan a eu un excédent de décès sur les naissances (9,61 pour 1.000), de 1882 à 1885, ce qui est tout à fait exceptionnel dans le Finistère.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

ETAT CIVIL

DECES

Jean Pierre COAT, décédé à Brest le 13 janvier 2022

Antoinette GOURVEZ, décédée à Landerneau le 18 Janvier 2022

TRAVAUX DE LA COMMUNE

- Travaux d'entretien de la commune :

Démontage des décorations lumineuses des fêtes de fin d'année

URBANISME

DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

Demande

BLONS – abri de jardin – 22 décembre 2021

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandes

ABGUEGUEN – habitation – 21 décembre 2021

ABJEAN – habitation – 21 décembre 2021

TUAL – habitation – 23 décembre 2021

CUDENNEC – habitation – 23 décembre 2021

KERMARREC LE HIR – habitation – 23 décembre 2021

PEDEN – habitation – 23 décembre 2021

ETAT DES PROJETS

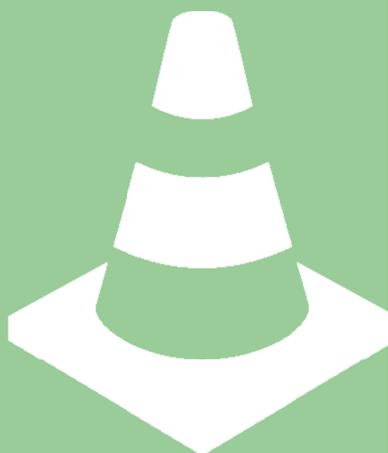
Salle polyvalente

La première réunion de travail avec le cabinet d'architectes, GAYET & ROGER, a eu lieu le 13 Janvier 2022.

Un premier avant-projet doit être présenté courant du mois de Février.

Piste cyclable - Véloroute

Le Département a alloué une subvention de 30 000 euros au projet. Nous continuons à travailler pour boucler le financement. Ensuite les opérateurs pourront démarrer les travaux à la sortie de l'hiver.



informations utiles, petites annonces

Si vous souhaitez nous faire parvenir un article ou une petite annonce, envoyez-les à l'adresse suivante :
buhezandre@tremaouezan.bzh

Les articles pour le bulletin de Mars sont à nous faire parvenir pour le 21 Février.

Inscriptions Vac'Ados Hiver 2022



ATTENTION :
Certaines activités sont soumises au pass sanitaire pour les plus de 12 ans.

LA PARENTHÈSE

L'Accueil de jour (La Parenthèse) ouvert du lundi au vendredi est destinée aux personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 km autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités.

Les pré-inscriptions se font auprès du Bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02.98.21.29.00

Pour trouver le programme Vac'Ados pour les vacances d'hiver, rendez vous sur la page Facebook de la MPT Landerneau :
<https://www.facebook.com/MPT.Jeunesse.Landerneau>

Début des inscriptions pour Plouédern et Trémaouézan à partir du vendredi 28 janvier.

Les inscriptions pour Plouédern et Trémaouézan peuvent se faire de 3 manières :

- **En mairie de Plouédern.** Des fiches d'inscriptions sont mises à votre disposition. Le paiement se fera plus tard à l'accueil de la MPT/ CS de Landerneau.

- **Par mail :**
accueil@mptlanderneau.org.
Le paiement se fera plus tard à l'accueil de la MPT/CS de Landerneau.

- **Directement à l'accueil de la MPT/CS** auprès des agents d'accueil dès le vendredi matin

Pour tout renseignement :
02.98.21.53.94.

LES RUCHERS DE LANGAZEL :
MIELLERIE
Michel CREFF,
Apiculteur-Récoltant,
Vente à domicile au
2, Kervalquez
Trémaouézan
02.98.20.82.04

CABINET INFIRMIER :

Catherine GAUTIER
et Anne-Marie JEZEQUEL,
infirmières diplômées
d'Etat.
Soins à domicile et au cabinet
9, route de Plouédern
à Trémaouézan
06.41.68.78.29

Rendez-vous sur notre tout nouveau site internet :
tremaouezan.bzh

Un nouveau design, une utilisation simplifiée et un accès aux informations dont vous avez besoin. Vous pourrez y trouver tous les anciens bulletins.

